

Monsieur le Ministre, Vous avez dit Réforme du Baccalauréat ?

Les adhérents de notre syndicat, surtout les plus anciens, n'en croient pas leurs oreilles : vous, le nouveau Ministre de l'Education nationale, semblez avoir le courage de vous attaquer à la réforme du Baccalauréat ! Ce pour différentes raisons. Tout d'abord son organisation, trop complexe étant donné le nombre de candidats (La session 2017 concerne près de 719 000 candidats et mobilise 170 000 correcteurs et examinateurs) et d'options, devient un casse-tête particulièrement en Ile-de-France et coûte trop cher. D'autre part, obtenir ce premier « grade universitaire » ne garantit plus la capacité à suivre des études supérieures : trop de bacheliers s'effondrent dès la première année d'études supérieures et à l'heure où nous écrivons ces lignes, des milliers de bacheliers n'ont pas encore d'affectation universitaire dans la filière publique de leur choix. Savez-vous, Monsieur le Ministre, que cette analyse, notre syndicat l'a faite dès sa création en 1968 ! Et présenté depuis à chaque nouveau ministre des propositions dont certaines pourraient sembler vous avoir inspiré. Jusqu'à maintenant, l'on nous disait : « C'est intéressant, mais les Français ne sont pas prêts à les accepter. »

Aurions-nous eu raison trop tôt ?

Pourtant certaines de nos suggestions sont passées par la petite porte telle que la possibilité de garder sa note au-dessus de 10 dans certains cas, par exemple pour les sportifs de haut niveau. D'ailleurs pour la session 2017 du baccalauréat le Ministère a annoncé sa généralisation : les candidats ajournés peuvent désormais "demander à conserver leurs notes égales ou supérieures à 10 pour les sessions ultérieures, sans toutefois pouvoir prétendre à une mention ».

Certes les idées appartiennent à tous. Cependant il faut rendre à César ce qui lui appartient : notre syndicat, créé en 1968 autour de deux principes de ralliement « NEUTRALITE / REFORME », sous la houlette du premier président CNGA, Paul Canonne, éminent germaniste, a recherché le moyen d'adapter le système scolaire à la réalité - déjà ! - de l'enseignement pour tous. D'où, très vite, notre projet de *Baccalauréat par matières* ou unités capitalisables couronnant un *Second cycle progressivement optionnel* dont la mise en place suppose, en amont, un collège rénové donnant les bases d'une culture générale moderne et, en aval, **la définition des « prérequis »** par les filières universitaires et les formations post-bac. Selon notre projet, pour être bachelier, il faudrait en Terminale choisir au moins 4 disciplines à présenter au baccalauréat en orientation « culture générale » ou « culture spécialisée » matière par matière. Seul le français serait obligatoire. Les unités choisies seraient validées séparément par la réussite (la moyenne ou plus) à l'épreuve finale et anonyme.

Votre projet a la couleur du Bac CNGA, mais ce n'est pas encore le Bac CNGA En effet, il y a quelques nuances : selon vos premières déclarations en mai, le baccalauréat comporterait bien 4 épreuves finales (lesquelles ne sont pas encore définies), mais si les notes égales ou au-dessus de 10 peuvent être conservées pour les sessions suivantes, c'est la moyenne des 4 épreuves qui ferait ou non le bachelier. Et surtout vous semblez vouloir que les autres disciplines soient évaluées par le contrôle continu ! Ce que notre syndicat a toujours refusé. D'autant que cette formule s'est transformée en « contrôle en cours de formation »,

très lourd pour les collègues et anxiogène pour les élèves ! En effet, pour que ces formations soient prises au sérieux, ne pourrait-on pas simplement, à la demande, joindre au diplôme du baccalauréat les bulletins scolaires avec les notes et / ou évaluation du travail fourni par chaque jeune pendant ses années de lycée ?

En outre, notre projet va plus loin et surtout pourrait éviter les querelles à venir de la part des « spécialistes » qui voudront chacun que leur discipline soit choisie dans les 4 obligatoires pour l'examen final. Nous pensons que seul le français serait obligatoire, mais que toutes les disciplines sont égales en dignité, qu'elles appartiennent à la voie dite générale, technologique ou professionnelle. Ce serait là le véritable changement : le candidat choisirait progressivement son menu en fonction de l'orientation qu'il envisagerait après le Bac. De plus, comme toute unité réussie serait définitivement acquise, il pourrait compléter dans les années suivantes son bouquet de disciplines selon ses goûts et / ou les exigences du métier ou des offres du « marché du travail ». Le jeune participerait plus activement à sa formation et nos gouvernements seraient satisfaits des économies réalisées puisque beaucoup ne « doubleraient » pas leur Terminale mais ne s'inscriraient que pour les matières à passer ou repasser.

Monsieur le Ministre, qu'il nous soit permis de joindre, pour plus de détails, une copie d'une motion d'Assemblée générale... de 2001 où nous avons actualisé notre projet des années 70. L'essentiel nous paraît toujours valable même si quelques termes ne sont « plus tout à fait au goût du jour ». Veuillez nous en excuser, peut-être avons-nous eu raison trop tôt, mais nous espérons qu'il n'est jamais trop tard pour améliorer un système éducatif auquel nous tenons comme tous les citoyens de notre beau pays.

Enfin notre syndicat CNGA-CGC se tient à votre disposition pour participer au groupe de travail annoncé sur ce sujet sensible.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Marie-Elisabeth Allainmat

Présidente d'honneur du CNGA-CGC